



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 AVRIL 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 01 avril 2025, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

Présents : Michel BRULHART, Emmanuelle LAURE, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Leila MANET, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Loïc CHRISTIN, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Jean-Pierre DEMORNEX

Absents excusés : Angélique NICOSIA (procuration à Emmanuelle LAURE), Fabien JACQUET (procuration à Michel BRULHART), Nicolas PIDOUX

Secrétaire de séance : Emmanuelle LAURE

Le Conseil Municipal s'ouvre avec un hommage à Patrick DUMAS, 2^{ème} adjoint chargé des travaux, décédé le 21 mars. Une minute de silence a été observée et quelques échanges ont lieu.

Le compte-rendu du 04 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

I/ Délibérations :

1/ Modification du tableau des emplois de la collectivité

A compter du 1^{er} mai 2025 :

- Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet de 23h/semaine pour la restauration collective ;
- Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet de 35h/semaine pour la restauration collective ;
- Suppression d'un poste de restauration collective à temps non complet de 17h50/semaine ;
- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet de 20h/semaine ;

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

2/ Convention Territoriale Globale (CTG) 2025-2029 - CAF de l'Ain

Monsieur le Maire rappelle qu'une première Convention Territoriale Globale (CTG) a lié la CAF de l'Ain, Pays de Gex agglomération et 10 communes du territoire sur la période 2021-2024.

Cette convention a constitué le cadre contractuel par lequel la CAF a formalisé son engagement auprès de la Communauté d'agglomération et des communes sur l'ensemble des domaines d'intervention de la CAF en matière de service aux familles (petite enfance, enfance et jeunesse, soutien à la parentalité, animation de la vie sociale, handicap et prévention santé, logement, accès aux droits...).

Afin de garantir le maintien et la poursuite de l'accompagnement financier de la CAF pour les services proposés aux familles, il convient d'anticiper l'élaboration d'une nouvelle CTG pour la période 2025- 2029, qui prendra la forme d'une convention cadre. Cette convention déterminera l'étendue du partenariat ainsi que les conditions et moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet social de territoire (méthodologie, modalités, moyens financiers...) pour maintenir, améliorer et/ou développer une offre de services de qualité en direction des familles sur l'ensemble du territoire.

La nouvelle CTG de la période 2025-2029 sera centrée sur les thématiques petite enfance, parentalité et enfance/jeunesse. Par ailleurs, en plus des 10 communes déjà intégrées dans la précédente CTG, elle sera également ouverte à toutes les communes du Pays de Gex qui souhaiteront intégrer ce dispositif, leur ouvrant droit à l'obtention du « Bonus territoire » qui correspond à une prestation « bonus » venant s'ajouter aux Prestations de services classiques.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

3/ Suppression d'un poste de Maire-adjoint devenu vacant

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n°2020_13 du 26 mai 2020, le Conseil municipal a fixé à 4 le nombre de poste de Maires-adjoints,

Un poste d'adjoint est vacant, consécutivement au décès de Monsieur Patrick DUMAS. Il est proposé de supprimer ce poste d'adjoint et de ramener le corps municipal à 3 adjoints.

Les adjoints suivant le rang du poste supprimé seront promus au rang supérieur.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

II/ Planning mensuel des réunions et évènements

Jeudi 03/04/2025 à 18h30 à Péron :	SIVOS
Mardi 08/04/25 à 17h30 à Prévessin :	Commission Cadre de vie
Mardi 08/04/25 à 20h00 en Mairie :	Budget
Mercredi 09/04/25 à 18h00 à Gex :	Commission de déplacement
Jeudi 10/04/25 à 18h00 à Gex :	Commission aménagement
Lundi 14/04/25 à 18h30 à Gex :	Commission ETIC
Mardi 15/04/25 à 18h30 à Gex :	Commission Finances
Mardi 15/04/25 à 18h30 à la bibliothèque :	Assemblée Générale
Mercredi 16/04/25 à 18h30 à Gex :	Commission Environnement
Jeudi 17/04/25 à 17h30 au Technoparc :	PLUIH
Mercredi 23/04/25 à 19h00 à Gex :	Conseil Communautaire
Jeudi 24/04/25 à 17h30 au Technoparc :	PLUIH
Jeudi 24/04/25 à 18h00 à Gex :	Commission Santé Solidarité
Mercredi 30/04/25 à 17h30 au Technoparc :	PLUIH

III/ Dépenses

REEMPLNT VITRAGE ABRIS BUS	COURT ETS	1 492,80 €
COTISATION ANNUELLE 2025	AGENCE DEPARTEMENTALE	1 042,50 €
COTISATION CENTRE DE GESTION	CDG 01	1 835,57 €
SERVICE ADS 2024	PAYS DE GEX AGG	10 367,24 €
VERIF INSTALLATIONS GAZ	BUREAU VER EXPL	2 118,97 €
REPAS CANTINE CL FEVRIER 2025	BOURG TRAITEUR	7 479,78 €
FRAIS DE GARDERIE 2025	ONF	2 717,92 €
CONSO ELECTRICITE BATIMENTS COMMUNAUX	OCTOPUS ENERGY	1 987,96 €
FOURNITURE ET POSE PLOTS LUMINEUX	EIFFAGE ROUTE	1 197,36 €
INFOGONVILLE MARS 2025	CORCELLE	1 300,00 €
LOC 3 COPIEURS 2EME TRIMESTRE 2025	XEROX FINANCE	3 728,14 €
ENTRETIEN CHAUDIERE ECOLE	SWEGON	1 526,40 €
INFOGONVILLE MARS 2025	IMPRIMERIE FONTAINE	1 026,00 €
DEPOSE REPOSE TUILES CHEVRONS PORCHERIE	FERBLANTERIE	2 797,20 €
AUDIT CENTRE DE LOISIRS	PROJEXION	5 160,00 €

IV/ Commissions

1/ Scolaire

A ce jour, 250 élèves sont inscrits. Lors de la semaine précédant les vacances, 65 élèves partiront en voyage scolaire.

Les inscriptions pour les nouveaux élèves concernant l'année scolaire 2025/2026 auront lieu les 7, 8 et 9 avril.

Lors de cette fin d'année, 37 enfants (CM2) quitteront l'école pour le collège.

L'Audit concernant le centre de loisirs a commencé, les conclusions devraient être rendues fin mai début juin au plus tard.

2/ Travaux

Les travaux de la boulangerie sont enfin terminés, la ré ouverture a eu lieu mardi 1^{er} avril.

Les dates concernant l'enfouissement des réseaux secs routes de Goisin et Chenevier seront bientôt connues.

Monsieur le Maire va relancer Eiffage pour divers travaux de peinture sur les routes.

L'entreprise Vallier a été mandatée pour faire des recherches concernant le problème des eaux pluviales Sous St Jean, nous allons voir, avec l'entreprise RAMPA, les éventuels travaux à envisager.

3/ Urbanisme

La commission a eu lieu lundi 24 mars, très peu de dossier.

Le projet Aquarelle a été cédé à un autre promoteur. Le projet devrait rester inchangé même si des doutes se sont installés concernant les places de parking rétrocédées à la mairie. A ce jour Le doute est levé.

L'avocat des voisins a demandé l'arrêté du permis, les délais de recours sont de toute façon maintenant prescrits.

V/ Commissions de la Communauté d'agglomération

Lors du Conseil Communautaire, il y a eu 50 points dont 30 concernant les finances car il manquait des éléments lors de la séance dédiée au vote du budget.

Au cours de la commission Santé solidarité, le bilan de la commission des fonctionnaires territoriaux a été présenté. Un point d'information sur le guide de location des logements communaux, sur l'état d'avancement du Contrat Territorial de Santé, sur le déploiement de l'application Airbabysit et sur les dates des commissions d'attribution des places en crèche ont été données.

Environnement : ordre du jour assez léger, lambri-composteurs et bacs à compost.

Le directeur du festival des 5 continents est venu faire une présentation de leurs souhaits, ils disposent d'un budget de 85 000€. Deux entreprises qui vont rejoindre la pépinière ont été présentées. Le projet de développement du projet du golf de la Valserine a également été présenté.

Le programme des travaux de la Régie des eaux pour 2025 ne prévoit rien sur la commune hormis une étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le terrain de la station d'épuration.

VI/ Divers

Un hommage, organisé par la famille, sera rendu à Patrick Dumas le vendredi 4 avril à 18h00 à la salle polyvalente.

Le SIEA nous demande de choisir les lampadaires pour les routes de Goisin et Chenevier qui seront installés après l'enfouissement des réseaux. Le conseil choisi la continuité avec ce qui existe déjà ailleurs.

Monsieur le Maire nous présente le bilan énergétique suite à la mise en place de l'extinction de l'éclairage public pendant la nuit depuis septembre 2019. La consommation a été divisée par deux. La facture de 2024 d'un montant de 15242€ est quasi identique à celle de 2018, 15344€, ce sont les conséquences de l'augmentation du coût du kwh qui a passé de 0,126€ à 0,233€. sans cette extinction, elle aurait été de plus de 28000€.

La séance est levée à 20H48

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 06 mai 2025